



FEDERATION des PERSONNELS des SERVICES PUBLICS et des  
SERVICES de SANTE FORCE OUVRIERE

-----  
**UNION NATIONALE FORCE OUVRIERE**  
**DES SYNDICATS DE SAPEURS-POMPIERS**  
**Des PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES et SPECIALISES**  
-----

<h2>Communiqué de la CNSIS du 1<sup>er</sup> décembre 2011</h2>
---

La CNSIS se réunissait pour la première fois depuis plus d'un en raison des diverses élections politiques de ces derniers mois.

Assistaient à la réunion pour Force Ouvrière : **Pierrick JANVIER et Philippe DESORMEAUX**

Yves Rome, nouveau président de la Conférence nationale des Sdis, sénateur(PS) et président du conseil général de l'Oise, a été élu, ce 1er décembre, président de la Conférence nationale des services d'incendie et de secours (CNSIS). Agé de 61 ans, il succède à Eric Doligé, président du conseil général du Loiret. Yves Rome présidait déjà le groupe de travail "Sdis et sécurité civile" de l'Assemblée des départements de France (ADF).

Pierre Bordier sénateur, vice président du conseil général et président du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours de l'Yonne est quant à lui élu vice président de la CNSIS.

La CGT, la CFDT ont souhaités faire une déclaration avant même l'élection du bureau. Ils n'ont pu la réaliser qu'une fois celui-ci installé. Leur principale revendication était de reporter l'ensemble des sujets inscrits à l'ordre du jour, a savoir :

**I Elections des membres du bureau**

- Election du Président
- Election du vice-président
- Désignation des membres du bureau

**II. Avis**

- Montant de la Sur-cotisation 2012 des SDIS au CNFPT pour la formation des officiers de Sapeurs-pompiers professionnels
- Projet de décret relatif au Conseil national des sapeurs-pompiers volontaire
- Proposition d'étendre la PFR à Mayotte

Pour la désignation des OS au bureau, FO a fait la déclaration suivante :

*« Tout d'abord, permettez-moi au nom de l'organisation syndicale que je représente de vous féliciter Mr le Président pour votre élection. Nous sommes persuadés, du moins nous l'espérons fortement que nous accomplirons ensemble sous votre présidence un travail constructif pour le monde sapeur pompier. Nous vous proposons une modification du règlement intérieur « article 14 » en abrogeant le 1<sup>er</sup> alinéa, permettant ainsi à l'ensemble des organisations syndicales de pouvoir être légitimement au bureau de la CNIS, comme cela l'était lors de la précédente mandature »*

Suite à cela Le président ne souhaite pas modifier le RI et propose que deux OS soient titulaires avec les suppléant de son choix. FO a porté sa candidature comme ont pu le faire l'ensemble des OS présentes. La CGT à même inscrit FA (non présente à cette CNSIS) !

Le président à pris compte du fait que les suppléants pourront assister aux réunions du bureau et seront invités aux travaux. Par conséquent les deux OS titulaires sont SNSPP et CGT. FO est suppléant du SNSPP avec Avenir Secours.

## **Sur-cotisation 2012 du CNFPT**

La CGT et la CFDT, mécontents que les dossiers n'aient pas été reportés à une date ultérieure décident de quitter la séance !!

A la suite de la présentation du dossier sur la Sur-cotisation, FO a fait la déclaration suivante et s'est abstenue lors du vote tout comme la FNSPF, SNSPP, Avenir secours.

*« Nous constatons que le nombre de recrutements des lieutenants est en baisse constante depuis plusieurs années. Pour preuve, nous passons de 144 stagiaires en 2011 contre 96 prévus en 2012. Néanmoins l'assiette reste la même et nous constatons que celle-ci pourrait selon vos propositions être utilisée pour le SSSM. Même si cela peu paraître intéressant, pourquoi ne pas réserver cette assiette à la catégorie B des sapeurs pompiers en y incluant les formations de majors ? Nous souhaiterions que les formations réalisées à l'ENSOSP soient plus optimisées, tant pour les officiers SPP que pour le SSM en effet des formations de 15 mois pour un pharmacien qui tient son officine nous paraît un peu sur dimensionné par rapport au besoin et idem pour les officiers ayant dans leurs SDIS certaines fonctions qui demanderaient juste à être approfondies.*

*De plus dans le cadre de la réforme de la filière et plus particulièrement à la révision de la catégorie B, les besoins en formation seront bien réels aussi nous pensons qu'il aurait été plus judicieux en conservant cette même assiette de la consacrer, uniquement à la catégorie B SPP.»*

## **Conseil national des sapeurs pompiers volontaires**

L'instance a émis un avis favorable à l'unanimité sur le premier projet de décret pris en application de cette loi. Il s'agit de la création du Conseil national des sapeurs-pompiers volontaires, qui sera présidé par un élu local. Cet organe de consultation aura une mission d'évaluation, d'analyse et de proposition sur les actions menées en faveur du volontariat.

## **Extension de la PFR pour Mayotte**

C'est juste une remise en adéquation avec les textes puisque Mayotte est devenue un département.

Le prochain bureau de la CNSIS aura lieu le 17 janvier 2012 et la prochaine séance plénière se tiendra le 1<sup>er</sup> février 2012.